

<b>Organisme de qualification</b> - Nom : - adresse :  - Téléphone : - Télécopie :
Nom de l'agent :
Date visite :

## COMPTE RENDU DE CONTROLE INTERNE D'UN ELEVAGE BOVIN

*Partie relative à la base commune des référentiels  
de certification de produit et destinée à être  
introduite dans le compte- rendu de contrôle interne  
des élevages correspondant à une démarche  
de certification spécifique*

N° de cheptel :

.....;

**Référence de la démarche de certification qui justifie la qualification :**

	C	NC	Observations
<b>1 - Identification des bovins</b>			
1.1 Les documents suivants sont-ils <b>disponibles</b> dans l'élevage et <b>correctement renseignés</b> .			
• guide concernant les nouvelles modalités de l'identification bovine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• DAB ou passeport des animaux présents (hors absences justifiées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• registre des bovins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Vérifier par examen des animaux que les bovins, y compris les veaux avant 7 jours d'âge, sont correctement identifiés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Vérifier que le registre des bovins est correctement tenu à jour.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4 Vérifier si l'éleveur est en mesure d'assurer la traçabilité des boucles d'identification fournies.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.5 Vérifier par sondage la cohérence entre les numéros des DAB et/ou passeport avec d'une part ceux du registre des bovins et d'autre part ceux portés par les animaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>2 - Santé des bovins</b>			
2.1 Les documents suivants sont-ils disponibles dans l'élevage et tenus à jour :			
• ASDA verte ou jaune pour les animaux présents (hors absence justifiée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• résultats de tests sanitaires pour tous les animaux achetés depuis la dernière prophylaxie et conformes au statut du cheptel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• classeur des ordonnances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• carnet sanitaire pour les traitements individuels et/ou collectifs comportant l'ensemble des traitements appliqués (ENREG 01 A - B - C ou équivalent).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	C	NC	Observations
2.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>En cas d'achat d'animaux seulement :</b>			
2.6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>3 - Alimentation des bovins</b>			
3.1			
Les documents suivants sont-ils disponibles dans l'élevage et tenus à jour :			
• liste des fabricants d'aliments composés référencés (ENREG 05 ou équivalent)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• engagement des fournisseurs d'aliments simples de type concentré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• fiche récapitulative de la structure du cheptel bovin (ENREG 02)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• plan d'alimentation (ENREG 03)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• fiche d'évaluation des ressources alimentaires de l'exploitation (ENREG 04).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vérifier les étiquettes ou fiches de composition des aliments composés achetés pour s'assurer qu'ils ne contiennent pas d'antibiotiques interdits, de substance hormonale ni de farine d'origine animale à l'exception des protéines d'origine laitière.			
3.3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vérifier par examen documentaire que les aliments composés achetés proviennent bien de fabricants référencés.			
3.4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vérifier que le libellé des factures d'achat d'aliments composés comporte bien la dénomination des aliments, ainsi que les indications permettant d'accéder aux lots de fabrication.			

	C	NC	Observations
3.5			
Si des aliments simples de type concentré sont achetés, vérifier que les fournisseurs se sont engagés à maîtriser les risques de contamination croisée par des farines d'origine animale à l'exception des protéines d'origine laitières.			
3.6			
S'il existe dans l'élevage d'autres espèces animales non ruminantes:			
• vérifier que les aliments destinés aux bovins sont stockés indépendamment de ceux destinés aux autres espèces			
• vérifier les dispositions prises par l'éleveur pour empêcher les risques de contamination lors de la distribution des aliments destinés aux bovins par des aliments concentrés composés destinés aux autres espèces.			
3.7			
Vérifier dans les locaux d'élevage l'absence de risques de contamination des aliments destinés aux bovins par des substances potentiellement toxiques utilisées dans l'exploitation (engrais, produits phyto-sanitaires).			
3.8			
Vérifier si les aliments conservés mis à disposition des bovins sont exempts de parties moisies ou mal conservées.			
3.9			
Vérifier si l'eau est apte à l'abreuvement des bovins.			
3.10			
Vérifier si les abreuvoirs sont propres et alimentés en permanence (hors période de gel nocturne).			
3.11			
Vérifier pour le ou les 2 principaux lots de bovins destinés à la boucherie (cf. fiche ENREG 02) si le régime alimentaire distribué le jour du contrôle est conforme à celui prévu dans le plan d'alimentation (ENREG 03).			
3.12			
Valider le plan d'alimentation en comparant les matières premières qui constituent les régimes alimentaires des bovins répertoriés dans le plan d'alimentation (ENREG 03) aux ressources alimentaires de l'exploitation (ENREG 04)			
3.13			
Vérifier par sondage dans le ou les 2 principaux lots de bovins destinés à une démarche de certification si l'état des animaux est satisfaisant (REFER 04).			
<b>4 - Hygiène et bien être des bovins</b>			
4.1			
Les documents suivants sont-ils disponibles dans l'élevage et tenus à jour :			
• méthode préconisée pour l'écornage (REFER 05)			
• nomenclature des équipements appropriés pour la manipulation des bovins (REFER 08).			
4.2			
Vérifier, par examen visuel des principaux lots de bovins destinés à une démarche de certification, si l'état de propreté est satisfaisant (REFER 06).			

	C	NC	Observations
4.3 Vérifier par examen visuel global des principaux lots de bovins destinés à une démarche de certification si la préservation de l'intégrité physique est satisfaisante (REFER 07).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.4 Vérifier par entretien avec l'éleveur et visite des lieux l'existence d'équipements appropriés pour faciliter les manipulations des animaux (cf. REFER 08).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.5 Si certains animaux sont écornés dans l'élevage, vérifier par entretien avec l'éleveur et le cas échéant par examen de certains animaux fraîchement écornés si le mode d'écornage pratiqué est conforme aux préconisations (cf. REFER 05).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.6 Si certains animaux hivernent en plein air, vérifier s'ils disposent d'abri naturel ou artificiel.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>5 - Environnement ; accès à l'élevage</b>			
5.1 Les documents suivants sont-ils disponibles dans l'élevage et tenus à jour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• calendrier et informations sur le PMPOA (REFER09).</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.2 Vérifier l'existence des documents justifiant du respect de la réglementation concernant les installations classées en fonction du calendrier d'intégration ; tenir compte d'éventuelles dérogations qui doivent être justifiées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.3 Vérifier la stabilisation des voies d'accès à l'étable et l'absence d'écoulement sur ces voies, d'effluents provenant de l'élevage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>6 - Vérification de la mise en œuvre d'actions correctives</b>			
6.1 Vérifier que les non conformités constatées lors de la visite précédente ont fait l'objet des actions correctives prévues.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

*NB : cette fiche de synthèse est proposée à titre indicatif pour rappeler qu'un contrôle interne doit obligatoirement déboucher sur une conclusion portant sur l'ensemble du contrôle et pas uniquement sur les rubriques relatives à la base commune.*

<b>Références de l'élevage</b>
<b>Références de l'organisme de qualification</b>
<b>Références de la démarche de certification qui justifie la qualification</b>

## 7 - Conclusions du contrôle interne

Identification des points non conformes	Commentaires et propositions de solutions de mise en conformité	Délais envisagés

### Proposition

- qualification maintenue
- qualification maintenue sous réserve de mise en oeuvre de solutions correctives
- demande de suspension de qualification auprès de l'organisme certificateur

Date nouvelle visite :

***Date et signature  
de l'agent***

***Date et signature  
de l'éleveur***